Le Medef signe la Charte de l’Alliance pour le fabriqué en France

Publié le 3 novembre 2026

En clôture de la REF thématique « Produire en France, jouer collectif en Europe : j’achète ! », qui s'est tenue le 2 novembre à la Maison des Travaux publics, Patrick Martin, président du Mouvement des Entreprises de France, a signé la Charte de l’Alliance pour le fabriqué en France.

La signature de la Charte de l’Alliance pour le fabriqué en France officialise l’adhésion du Medef à cette démarche collective d’un engagement au service de la production, de l’emploi et des savoir-faire dans nos territoires.

L’Alliance rassemble des entreprises, des organisations patronales, des syndicats de salariés et des fédérations professionnelles autour d’une conviction commune : produire en France est un enjeu d’emploi, de compétences, de souveraineté, de cohésion territoriale et de transition environnementale.

À travers sept engagements, la Charte propose des leviers concrets : mieux mobiliser la commande publique, développer l’offre et les compétences, soutenir l’outil productif notamment par l’investissement, et valoriser les retombées économiques et sociales des achats. Elle encourage également la transparence sur les lieux de production et une action pragmatique et non discriminatoire, dans le respect du droit français et européen.

En rejoignant l’Alliance, le Medef affirme sa volonté de contribuer à des actions collectives pour accompagner les entreprises qui produisent en France et favoriser le développement du fabriqué en France.